

Prochaines sessions du 07/10/2024 au 09/05/2025

À Niort et La Rochelle



PUBLIC

Demandeurs d'emploi ou salariés, inscrits dans une démarche visant une validation professionnelle dans le secteur de l'accompagnement à la petite enfance.

PREREQUIS

Le candidat réunit ces quatre conditions :

- Être âgé de 18 ans pour passer l'examen du CAP.
- Avoir un niveau équivalent ou > à un niveau 3.
- Avoir déposé son dossier d'inscription complet.
- Être déclaré admis à l'issue des épreuves de sélection / Positionnement.
- Disposer à l'entrée en formation d'un dispositif de financement des coûts pédagogiques.

MÉTIERS

Avec 800 000 naissances par an, les besoins en personnes qualifiées sont importants dans les structures liées à la petite enfance. Avec un CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance, vous pouvez :

- Travailler en structures collectives (crèches, garderies, écoles maternelles...).
- Travailler à domicile en tant qu'assistant(e) maternel(le), après avoir obtenu l'agrément du conseil départemental.

Le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance peut aussi constituer une première étape pour préparer d'autres diplômes ou concours : ATSEM, Auxiliaire de puériculture, Aide-soignant(e)...

PROGRAMME

Programme dispensé :

- UP1 – Accompagner le développement du jeune enfant (176h)
- UP2 – Exercer son activité en accueil collectif (45h)
- UP3 – Exercer son activité en accueil individuel (45h)
- PSE (35h)
- Réalisation d'un Chef d'œuvre pour les apprentis (35h)
- Périodes en entreprises (490h)
- Accompagnement individualisé.

Modalités pédagogiques :

- Une pédagogie active et participative
- Des mises en situation professionnelle et des analyses de pratiques
- Un accompagnement et un suivi individualisés.

La formation permet à celles et ceux qui ont une passion pour la petite enfance d'en faire un métier en acquérant les bases d'une pratique professionnelle. Le but des cours dispensés est d'apporter une bonne connaissance des besoins de l'enfant, de son processus de développement physique et psychologique, des activités adaptées en fonction des âges, des maladies infantiles, des gestes de premiers secours, de l'hygiène et de la sécurité, de l'alimentation des nourrissons et jeunes enfants...

Modalités d'examen : le diplôme est validé par le Rectorat de Poitiers.

Le diplôme est obtenu grâce à la validation des épreuves professionnelles et d'enseignement général. Le diplôme est attribué sur la base de la moyenne des 3 épreuves professionnelles. Les durées en centre et en entreprise doivent être respectées.

Plus d'informations sur les équivalences, passerelles et/ou possibilités de valider un/des bloc(s) par VAE, pour les poursuites d'études :

Consultez les sites :

<https://www.servicelapersonne.gouv.fr/accompagnant-educatif-petite-enfance-cap-aepe>

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28048/>

DURÉE / FINANCEMENT

Formation en alternance sur 10 mois avec :

- Formation en centre théorique et technique (jusqu'à 336h)
- Stage pratique en structure (14 semaines).

Possibilités de financement (Tarif : nous consulter) :

- **Demandeurs d'emploi** : Contrat d'apprentissage et de professionnalisation, CPF, autres ...
- **Salariés** : Compte Personnel de Formation, Pro A, Projet de Transition Professionnelle.

CONTACT

IFP Atlantique

Rond-Point de la République / Site des 4 chevaliers

17180 PERIGNY

☎ 05 46 50 52 80

contact@ifpatlantique.fr - www.ifp-atlantique.fr

Référente handicap : Frédérique BABIN : fbabin@ifpatlantique.fr



PARLONS-EN !

IFP ATLANTIQUE

17180 PERIGNY

05 46 50 52 80

Pourquoi choisir IFP Atlantique ?

En 2023, IFP Atlantique a eu un taux de réussite de 93,3% et 100% pour les apprentis.